



Candidature unique de l'opposition

Madame Adjamagbo-Johnson s'en remet à Monseigneur Kpodzro

La question de la candidature unique de l'opposition en vue de l'élection présidentielle de 2020 est-elle toujours d'actualité ? Il semble que oui. Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro s'efforce à rapprocher les acteurs pour ...



PAGE 3

MINES



Système de cadastre minier

Le secteur minier togolais a désormais son guichet unique

Le ministère de l'Energie et des Mines a procédé au lancement officiel des Systèmes de cadastre minier (SCM), d'informations géologiques et minières ...

PAGE 5

ECONOMIE



Perspectives économiques

Le FMI fait le point de sa 6ème et dernière mission de revue au Togo

La sixième et dernière revue du programme du gouvernement togolais appuyé par le Fonds monétaire international (FMI) a été présentée aux médias, hier 17 décembre 2019, par Ivohasina Fizara Razafimahefa ...

PAGE 11



Tête-à-tête Faure Gnassingbé et Louise Mushikiwabo L'OIF reconnaît l'importance de ses relations avec le Togo

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la Rwandaise Louise Mushikiwabo est arrivée à Lomé lundi dernier pour une visite de 72h. Plusieurs activités sont inscrites à son agenda. Elle a été accueillie par le professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'étranger. Dès sa descente d'avion, madame Mushikiwabo a évoqué l'importance des relations que son institution entretient avec le Togo depuis quelques décennies.

PAGES 6&7

DERNIERES HEURES

Deuxième guerre mondiale: La France honore la mémoire du dernier combattant togolais

Figurant parmi les tout derniers combattants de la deuxième guerre mondiale, Sagbo Kokou Louis est mort le 2 novembre dernier à l'âge de 102 ans. Il vient d'être conduit à sa dernière demeure. L'ambassade de France au Togo n'a pas manqué d'honorer sa mémoire. Les pays africains dont le Togo ont été obligés de rentrer en guerre tant en 1914 qu'en 1939 parce que leurs métropoles étaient impliquées. Des compatriotes ont combattu sur le territoire national pour enrayer la menace nazie qui planait lors de la seconde guerre mondiale. Mais d'autres ont été envoyés sur des théâtres étrangers pour aider les pays qui étaient en difficultés.

Beaucoup sont morts. Ceux qui ont survécu sont des miraculés, car ce fut atroce ...

PAGE 3

Ti Togo Invest
votre partenaire stratégique pour investir au Togo.



AFRICA
FREE ZONES
ORGANISATION



**AFZO
ATELIER REGIONAL**

LOME, TOGO - HOTEL 2 FEVRIER

19 DÉCEMBRE 2019

LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES ÉCONOMIQUES
SPÉCIALES EN AFRIQUE :
CADRE GÉNÉRAL ET ORIENTATIONS PRINCIPALES

in f t @Togoinvest (+228) 22 23 12 80 www.togoinvest.tg



 Quelles mesures pour freiner les accidents ?	SOMMAIRE	Soudan / Diplomatie De nouvelles sanctions contre des officiels soudanais  P 4	Musique / Elom 20ce « AMEWUGA », parce que l'homme est inestimable  P 9	Droits de l'Homme Les membres de la CNDH en session de formation  P 11
---	-----------------	--	--	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

“ Le crédit APSEF était le mieux adapté à l’activité que je voulais exercer...”, Abra ABOUTEY, bénéficiaire APSEF

Ce jour, c’est Tsévié dans la préfecture de Zio qui accueille votre rubrique “Echos des bénéficiaires des produits FNFI”. Dans cette ville commerciale à 35 km de Lomé, nous partageons les témoignages de Abra ABOUTEY, qui capitalise aujourd’hui son dernier cycle du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Notre interlocutrice s’est lancée depuis lors dans la transformation et la commercialisation de pâte fermentée traditionnellement appelée Kom.



Abra ABOUTEY

A 50 ans dépassé, Abra ABOUTEY a toujours les mêmes capacités physiques qu’une jeune dame de la trentaine. Et pour cause, les petites

activités génératrices de revenus qu’elle a pris l’habitude d’exercer depuis des années lui permettent de rester en forme. Et pour elle, les AGR représentent

un double enjeu : celui d’autonomisation financière et celui de maintien de la forme. Celle qui est affectueusement appelé dans on entourage

Da Abra a aujourd’hui assez de conseils à prodiguer aux plus jeunes...

“ Il faut toujours se battre dans la vie si on veut garantir soi-même son épanouissement. Et cette réalité, moi je l’ai très vite comprise depuis des années en étant toujours à la recherche des informations pouvant me permettre de prendre mon destin en main. C’est ainsi qu’il y a quelques années je me suis rapprochée de Mutuelle Akwaba, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans le Zio pour voir dans quelle mesure je pouvais avoir accès à un microcrédit pour démarrer une petite activité génératrice de revenus. Le temps de travailler pour enrichir quelqu’un étant révolu, il était question pour moi de me prendre en charge en exerçant une activité qui me procurerait directement des revenus. C’est donc à l’issue de mes échanges avec un agent de crédit que j’ai été informée que le crédit APSEF était le mieux adapté à l’activité que je voulais exercer. Sans hésiter, j’ai donc constitué un groupe solidaire de 4 personnes et nous

sommes repartis voir notre Institution de Microfinance. J’ai donc obtenu par la suite tous les cycles de crédit, 30.000 FCFA, 40.000 FCFA puis deux fois 50.000 FCFA. Ces différents crédits m’ont permis depuis lors de me lancer dans la commercialisation de pate de pâte fermentée que l’on appelle traditionnellement chez nous Kom. Les débuts n’ont pas été du tout difficiles, car il fallait se trouver un angle d’attaque puis ensuite fidéliser la clientèle. C’est seulement en proposant des repas de qualité que tu peux avoir assez de clientèle et penser à la fidéliser.”

Depuis l’obtention de tous ces crédits, Abra voit alors ses rêves se réaliser, ceux de d’être à son propre compte et parvenir jour après jour à consolider ses revenus. “ Il est clair et l’impact sur mon quotidien le démontre que le FNFI a constitué pour moi un point d’appui pour me lancer dans mes activités. C’est de cela que nous avons le plus besoin, un coup de pouce pour pouvoir aller de l’avant.”

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel





	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	---	--

DERNIERES HEURES

... Il faut leur rendre hommage à tous. Et aussi surprenant que cela puisse paraître, il y a encore certains survivants de ces périodes jusqu'à ce jour. Le Togo vient de perdre son dernier combattant de la seconde guerre mondiale. Un hommage

lui a donc été rendu la semaine dernière. Enrôlé au Ghana, papa "Louis" (comme il était surnommé) avait pris part au débarquement de Provence en 1943 et avait rejoint le Togo à la fin de la guerre pour faire carrière dans la Police. Il avait

été honoré en 2004 par Jacques Chirac, l'ancien président français à l'occasion des célébrations du 60ème anniversaire du débarquement de Provence et décoré de la Légion d'honneur. Une délégation de l'ambassade de France menée par l'attaché de

défense, le lieutenant-colonel Régis Lacroix, s'est jointe à la nombreuse foule de ses parents et amis ainsi qu'à une importante délégation des Forces armées togolaises conduite par le général de brigade Adjitowou, chef d'état-major général adjoint.

Lors de ses obsèques, les honneurs militaires lui ont été rendus et le défunt a été décoré, à titre posthume, dans l'ordre du Mono. L'ambassade de France a, pour sa part, honoré sa mémoire en déposant une gerbe de fleurs.

Edem Dadzie

Visite de Louise Mushikiwabo
Tête-à-tête Faure Gnassingbé et Louise Mushikiwabo

La secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la Rwandaise Louise Mushikiwabo est arrivée à Lomé lundi dernier pour une visite de 72h. Plusieurs activités sont inscrites à son agenda. Elle a été accueillie par le professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'étranger. Dès sa descente d'avion, madame Mushikiwabo a évoqué l'importance des relations que son institution entretient avec le Togo depuis quelques décennies.

« Je suis très heureuse d'être au Togo. C'est Lomé qui abrite le Bureau régional pour la Francophonie, le plus ancien dans le monde entier. Le Togo est un pays avec lequel la Francophonie a beaucoup d'activités notamment dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la politique et bientôt dans le domaine numérique. Il fallait donc que je vienne au Togo dans ma première année en tant que secrétaire générale de l'OIF pour marquer

l'importance de ce pays, de la collaboration, mais aussi marquer l'avenir parce que notre organisation aura 50 ans l'année prochaine. Donc pour moi, c'est une visite qui se justifie et pour laquelle je suis très heureuse », a déclaré Louise Mushikiwabo. La première responsable de l'OIF aura des rencontres avec les plus hautes autorités du pays. Elle participera aussi à la première conférence régionale sur l'intelligence artificielle qui sera couplée de



Faure Gnassingbé et Louise Mushikiwabo

la pose de la première pierre de l'Agence francophone pour l'intelligence artificielle. Elle devrait aussi visiter le Palais de Lomé, l'ancien Palais des gouverneurs réhabilité. Un séjour qui sera donc bien

riche en activités. Pour rappel, Louise Mushikiwabo est arrivée à la tête de la Francophonie il y a quelques mois. Aujourd'hui, l'OIF, en chiffres c'est 88 Etats et gouvernements, 1,2

milliard d'habitants et 16% de la richesse mondiale. L'on dénombre à ce jour 300 millions de francophones dans le monde.

Edem Dadzie

Candidature unique de l'opposition
Madame Adjamagbo-Johnson s'en remet à Monseigneur Kpodzro

La question de la candidature unique de l'opposition en vue de l'élection présidentielle de 2020 est-elle toujours d'actualité ? Il semble que oui. Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro s'efforce à rapprocher les acteurs pour y parvenir. Il a d'ailleurs lancé une opération de collecte de fonds pour faire gagner le candidat unique de l'opposition en 2020. Face à cette détermination, la Coalition des 14 qui peine à trouver l'oiseau rare au point de perdre ses membres à petit coup, s'en remet au prélat.

Monseigneur Kpodzro semble avoir reçu une mission divine dans le cadre de la présidentielle de 2020. Après son levé de bouclier contre le régime de Faure Gnassingbé à la faveur de la crise politique du 19 août 2017, celui qui a eu l'honneur de diriger la conférence nationale souveraine et plus tard le Haut conseil de la République (HCR) avec un résultat mitigé, veut maintenant aider l'opposition à l'emporter lors de la présidentielle de 2020. Monseigneur Kpodzro a souhaité rencontrer le chef de l'Etat après les conférences de presse successives au cours desquelles il ne lui a pas du tout fait de cadeau. Pour l'instant son appel n'a pas

reçu d'échos favorables du côté du palais présidentiel. Mais au sein de l'opposition, ses initiatives semblent intéresser plus d'un. Même l'Alliance nationale pour le changement (ANC) vient d'enterrer la hache de guerre avec l'ancien archevêque de Lomé. En effet, il a rencontré le président du parti, Jean-Pierre Fabre, maire du Golfe 4 et candidat à l'élection présidentielle. Auparavant, les deux hommes avaient du mal à s'entendre. L'ANC avait d'ailleurs boycotté la toute première réunion organisée par le prélat pour rassembler tous les acteurs de l'opposition en vue de trouver un candidat unique pour l'opposition. Cela n'étonne personne

en tout cas. Au-delà des raisons citées par l'ANC pour boycotter cette rencontre, tout le monde sait qu'au Togo, la candidature unique de l'opposition est un véritable serpent de mer. Mais sur la persistance de cet homme de Dieu estimé par beaucoup, les acteurs se disent peut-être qu'ils n'ont rien à perdre à épouser son initiative. C'est le cas de la C14 dont la coordinatrice, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson s'est à nouveau prononcée sur la question le week-end dernier. Elle est plutôt optimiste. « Pour faciliter la discussion et créer des conditions pour que la candidature unique de l'opposition se réalise, la C14 avait pensé



Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

qu'il faut nécessairement l'implication d'autres acteurs. C'est pour cela que nous avons accepté le principe de travailler avec Mgr Kpodzro et la société civile. Nous avons imaginé que l'intervention de tous ces acteurs devrait être efficace en termes de capacité à rassembler les acteurs qui à un moment donné, étaient ensemble dans la C14 avant de se séparer. Cela fait partie des

questions dont nous avons discuté avec le prélat et aujourd'hui, je peux dire que c'est principalement Mgr Kpodzro qui s'efforce de prendre des contacts formels avec tous les leaders de l'opposition et je pense qu'on aborde une étape importante qui nous conduira vers la candidature unique de l'opposition », déclare madame Adjamagbo-Johnson.

Edem Dadzie

Gambie

L'opposition réclame le départ du président Adama Barrow

Des milliers de personnes ont défilé à Banjul lundi, exhortant Adama Barrow à quitter le pouvoir au bout de trois ans comme il s'y était engagé en 2016, alors que le président gambien a finalement manifesté son souhait de rester à la tête du pays jusqu'en 2021.



Des manifestants gambiens

Encadrés par les forces de l'ordre, les manifestants ont défilé en un grand cortège dans les rues de Banjul au rythme de la musique de Bob Marley, scandant « Trois ans, trois ans! » et faisant le signe

trois de la main.

Ils répondaient à l'appel d'un mouvement de la société civile, « Opération Three Years Jotna » (« Trois ans, il est temps », dans un mélange d'anglais et de wolof), fondé au début de l'année par un

homme d'affaires gambien vivant aux Etats-Unis, Musa Kaira, dit « King Spot ». Investi par une coalition de l'opposition pour défier le président Yahya Jammeh, Adama Barrow a remporté la présidentielle du 1er

décembre 2016. Il avait prêté serment à l'ambassade de Gambie à Dakar le 19 janvier 2017, alors que Yahya Jammeh se résignait à partir en exil après une intervention politico-militaire régionale. Selon la charte fondatrice de la « Coalition 2016 », le nouveau président devait diriger un gouvernement provisoire pendant trois ans, avant d'organiser une nouvelle élection à laquelle il ne pourrait pas se présenter. Fin septembre, alors que la pression s'intensifiait pour qu'Adama Barrow respecte cet engagement, une partie de la coalition a accepté qu'il aille au bout de son mandat de cinq ans. Mais deux partis de la coalition, dont l'UDP, principale formation du pays et ex-parti d'Adama Barrow, n'ont pas adhéré à ce changement.

Lundi, les organisateurs de

la manifestation lui ont fait parvenir un mémorandum lui rappelant ses engagements et lui ont donné jusqu'au 19 janvier, date anniversaire de sa prestation de serment, pour quitter le pouvoir.

« Si tu fais une promesse à ton peuple, à ta fille, à ton fils, tu dois lui donner ce que tu lui as promis. Les trois ans sont terminés », a expliqué le président d'Opération Three Years Jotna, Abdou Njie, en ajoutant : « On est prêt à tout ».

Adama Barrow, qui vient d'achever une tournée du pays aux allures de campagne électorale, assure toutefois que « personne ne pourra (le) forcer à quitter la présidence avant 2021 ». « Nous irons aux élections en 2021 et je transmettrai dignement le pouvoir à quiconque l'emportera », a-t-il déclaré fin mars, selon des propos rapportés par le journal The Standard.

T.M. et Jeune Afrique

Soudan / Diplomatie

De nouvelles sanctions contre des officiels soudanais

Lundi 16 décembre, Washington a pris des mesures de rétorsion contre deux ministres accusés de bloquer le processus de paix et d'aggraver le conflit au Soudan du Sud. Le pays a en effet prolongé pour la seconde fois la transition et le gouvernement d'union nationale est désormais attendu pour février 2020. Devant le manque de progrès, les Américains ont décidé de jouer la carte de la fermeté.



Le président Salva Kiir (à droite sur photo) salue Kuol Manyang Juuk son ministre de la défense

Martin Elia Lomuro, ministre des Affaires gouvernementales, et Kuol Manyang Juuk, ministre de la Défense, sont dans le viseur des Américains. Washington a gelé leurs avoirs aux Etats-Unis et interdit à tout Américain de faire des affaires avec eux. Martin Elia Lomuro est accusé d'avoir activement recruté et organisé des milices locales pour

mener des attaques contre l'opposition. Il serait également opposé à la cour hybride, chargée de juger les crimes de la guerre civile, et dont le principe a été acté dans l'accord de paix de septembre 2018.

Kuol Manyang Juuk est lui aussi présenté comme un opposant à ce tribunal. Malgré les engagements des parties, il aurait

refusé de retirer les forces militaires du champ de bataille. Le ministre de la Défense aurait également fomenté des violences entre tribus rivales, et supervisé la formation de milices pour préparer un éventuel retour du conflit.

Depuis le départ, Washington est hostile aux prolongations de la transition et accuse les parties d'être de mauvaise foi. Ces nouvelles sanctions interviennent alors que les Etats-Unis disent réévaluer leur relation avec le Soudan du Sud et réfléchissent à de nouvelles restrictions de visas. Pour John Prendegast, dont l'ONG The Sentry a plusieurs fois enquêté sur les abus des leaders sud-soudanais, ces mesures sont « un signal envoyé aux parties pour montrer que les blocages habituels ne sont plus acceptables ».

T.M.

Tchad / Corruption

Le ministre de l'Économie en garde à vue, soupçonné de détournement

Au Tchad, c'est la première nuit de garde à vue pour le ministre de l'Économie et de la Planification du développement, Issa Doubragne. Il a été interpellé avec le directeur général du ministère, Houlé Djonkamla, suite à une plainte de l'Inspection générale d'État, l'organisme en charge du contrôle des comptes publics.



Issa Doubragne, ministre de l'Économie

C'est en milieu d'après-midi que le ministre et son collaborateur sont arrivés dans les locaux des renseignements généraux où les attendaient des officiers de police judiciaire. Un peu plus tôt, un mandat d'amener les concernant a été délivré par le procureur général près la Cour suprême suite à une plainte de l'Inspection générale d'État pour détournement, complicité de détournement et abus de fonction.

Les deux personnalités se sont vu notifier les charges et ont été gardées à vue pour des auditions. De bonnes sources, elles ont passé la nuit aux renseignements généraux en attendant la poursuite des auditions dans le cadre d'une enquête qui leur reproche d'avoir détourné autour de 800 millions de francs CFA. Des fonds destinés à l'organisation de plusieurs réunions pour la mobilisation des ressources pour le développement du pays.

L'affaire a été ébruitée dans la presse depuis plusieurs semaines et Ndjamena était suspendue à l'imminence de l'interpellation des deux personnalités.

Rfi.fr

Système de cadastre minier

Le secteur minier togolais a désormais son guichet unique

Le ministère de l'Energie et des Mines a procédé au lancement officiel des Systèmes de cadastre minier (SCM), d'informations géologiques et minières (SIGM) et de gestion électronique de données (GED). La cérémonie s'est déroulée ce mardi 17 décembre à la direction générale des Mines et de la Géologie.

Le lancement des Systèmes de cadastre minier, d'informations géologiques et minières et de gestion électronique de données s'inscrit dans le cadre du Projet de développement de la gouvernance minière (PDGM). Une initiative du gouvernement togolais avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Le projet vise à rationaliser les structures institutionnelles des organisations clés du secteur des industries extractives. Et ceci pour

renforcer leur efficacité et leur redevabilité de manière à garantir une gestion efficace de ce secteur. Avant de lancer ces systèmes, le ministère a réalisé la conception et la mise en œuvre d'une application informatique destinée à la gestion cadastrale et la mise en place du cadastre minier. La conception et la mise en œuvre d'un système d'informations géologiques et minières, l'implémentation d'un système de gestion

électronique de données et la formation du personnel chargé de la gestion de ces systèmes ont également été effectuées. La mise en place de ce système indique que le secteur minier togolais a désormais son guichet unique et cela facilitera l'investissement dans ce secteur. « C'est un système qui permet de gagner en temps, de rassurer les coûts moteurs et de mettre tout le monde en confiance », a indiqué le directeur général des Mines et de la



Damégare Sogle

Géologie Damégare Sogle. Le système permet de gérer toutes les demandes comme les demandes de permis de recherche, des autorisations de prospection ou des permis

d'exploitation de toute nature sur toute l'étendue du territoire national. A travers un portail, l'utilisateur pourra visionner les données.

Félix Tagba

Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

Vers l'évaluation du dispositif de lutte du Togo

Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (Giaba) organise depuis lundi 16 décembre à Lomé une rencontre dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cette rencontre est organisée en partenariat avec la Cellule nationale de traitement des informations financières.



Photo des participants

La Fuite des capitaux et les flux financiers illicites (FFI), dont ceux générés par les organisations terroristes, qui font partie du fléau du blanchiment des capitaux, présentent un risque certain pour les économies africaines. L'évasion fiscale fait partie des opportunités manquées pour générer des revenus dont les Etats africains ont tant besoin pour financer des secteurs clés de l'économie, lutter contre la pauvreté et investir dans la protection sociale. Selon certaines estimations, les FFI en provenance d'Afrique s'élèveraient à plusieurs dizaines de milliards de dollars par an. D'autres études soulignent que ces pertes représentent environ le double de l'aide

publique au développement (APD) que l'Afrique reçoit et, bien entendu, ces estimations sont bien loin de la réalité vu que des données précises n'existent ni pour toutes les transactions ni pour tous les pays africains. Les mesures engagées dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme visent à prévenir l'utilisation abusive du système financier. Leurs modalités consistent principalement à détecter et communiquer les flux financiers suspects, à en confisquer le produit et à sanctionner les coupables. La coopération internationale et régionale s'est développée depuis plusieurs années grâce au GAFI (Groupe d'action financière) et au GIABA (Groupe

intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest). Cet organe qui dépend de la Cédéao est au front depuis plusieurs années. « Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constituent des crimes transnationaux aux conséquences dévastatrices », explique Kimelabalou Aba, le directeur général du GIABA. Kossi Tofio, le directeur de Cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, tient à souligner que le gouvernement togolais accorde une grande importance à l'intégrité de son système financier. Il l'a rappelé lundi à l'ouverture d'une session destinée à lancer le processus d'évaluation du dispositif national de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Cette évaluation va impliquer tous les acteurs des secteurs publics et privés. Cet exercice consiste à démontrer le niveau de sa conformité aux normes internationales et le niveau d'efficacité du dispositif togolais.

Avec Republioftogo.com

Finances

Le Pravost bénéficie d'un appui d'environ 7,9 milliards FCFA

Le gouvernement et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un accord d'environ 7,9 milliards FCA mardi 17 décembre à Lomé. Cet accord de financement s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui au volet social du programme Cizo d'électrification rurale du Togo (Pravost).

Ce financement permettra de renforcer la résilience communautaire dans 500 localités rurales. Ces localités pourront bénéficier de l'énergie solaire. Le Projet d'appui au volet social du programme Cizo d'électrification rurale du Togo prévoit l'électrification de 314 centres de santé et l'équipement de 122 centres de santé en chauffe-eau solaires, l'installation de 400 adductions d'eau potable et le déploiement de 600 pompes solaires d'irrigation. Le projet devrait également permettre à environ 2 000 foyers de bénéficier de mini-réseaux-solaires. Il portera également le taux d'accès à l'électricité à 50% en 2020 au niveau national. En 2025, le gouvernement togolais veut augmenter ce taux à 75% et à 100 % en 2030.

Pour le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya, ce projet cadre avec le Plan national de développement (PND 2018-2022) et s'aligne avec l'Objectif du développement

durable (ODD) N° 7 qui est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, et à un coût abordable.

Le Pravost est une composante sociale du projet Cizo. Son objectif est de hausser le taux d'accès à l'énergie propre au Togo. Il vise également à contribuer à la résilience des agriculteurs avec le déploiement des pompes d'irrigation solaires. Cette composante permet d'améliorer l'accès à l'énergie à travers des technologies intelligentes et innovantes pour les systèmes solaires individuels et les mini-réseaux.

Dans le cadre de ce projet, L'Union européenne appuie le Togo avec un don d'environ 6,6 milliards à travers son Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures et la BAD octroie un prêt de 291 millions et un don de 259 millions. La contribution du gouvernement togolais s'élève à 616,04 millions FCFA.

Félix T.

Gouvernance socioéconomique

Enjeux et défis du foncier au Togo

Le Togo dispose désormais d'un guichet unique pour toutes les opérations relatives au foncier. Cette réforme majeure intervient à la suite de la fusion des formalités à la conservation foncière. Depuis décembre 2018, Lomé a procédé au regroupement des formalités de mutation, en vue de simplifier les procédures de transfert de propriété. Ainsi, les phases d'étude de dossier, de liquidation et de paiement des droits d'enregistrement, et de conservation en matière foncière, sont désormais fusionnées. Selon l'exécutif togolais, « Il permettra, à l'instar du Centre de formalités des entreprises (CFE), de réduire les coûts et minimiser les risques en matière de formalités domaniales ». Les enjeux sont de taille et les défis restent un vaste chantier.

Prévu dans le nouveau code foncier et domanial pour « répondre au besoin d'allègement et de célérité de la procédure d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier », le Guichet

foncier unique (GFU) regroupe les représentants de toutes les administrations impliquées dans les formalités de dépôt et de réception des documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation.

Tout ce qu'il faut savoir au sujet du foncier



Le domaine du foncier

« Foncier » ayant valeur d'adjectif, le mot désigne ce qui est « relatif à un fonds de terre, à son exploitation, à son imposition ». D'où les notions de : propriétaire foncier, propriété foncière, Taxe foncière. La notion de bien foncier, très voisine de la notion de bien immobilier, ne doit pas cependant être confondue avec elle. Dans le langage de la promotion immobilière, le foncier désigne généralement le terrain qui sert de support à une construction immobilière. Il reste que l'adjectif « foncier », dans l'usage courant, désigne « un bien relatif à la propriété non-bâtie mais aussi à la propriété bâtie

». Ainsi, dans cette acception, les immeubles, constructions et autres bâtiments sont réputés aussi être des biens « fonciers ». Avec des variations selon le contexte et la législation et la loi du marché (autrement dit, la loi de l'offre et de la demande), le sol prend une certaine valeur (ou en perd), ce qui génère ou entretient un « marché foncier ». Ce marché est généralement défini - pour un territoire particulier, ou de manière générale - comme l'ensemble des ventes échanges ou mises en vente de terrains, qu'elles soient faites dans le but d'exploiter les sols (ou sous-sol) qui ne sont pas homogènes, des biens immobiliers ou sans

volonté de les exploiter (par exemple pour protéger la nappe ou protéger la nature (ex : cas d'un parc national ou d'une réserve naturelle). Ce marché se traduit par la formation d'un prix, qui peut évoluer dans l'espace et dans le temps. La valeur foncière d'un terrain varie selon l'utilisation envisagée ou permise (agricole, minière, touristique, urbanisation, protection de la nature, etc.), ainsi des marchés spécialisés se sont-ils construits.

Sur une « planète finie » où la population augmente rapidement, le foncier apparaît comme une ressource finie, non- renouvelable (en tant que surface au sol, mais la construction en étage ou sous le sol permet, dans la ville dense par exemple de mieux "valoriser" et exploiter le mètre carré au sol), et susceptible d'être dégradée par la pollution ou la dégradation des sols et de perdre alors de la valeur (pour le foncier agricole et forestier en particulier, mais aussi pour

le foncier urbain en cas de fortes pollutions). Les Etats et régions se dotent d'outils et de stratégies foncières pour limiter le gaspillage et la dévalorisation du foncier, ou pour le réhabiliter. En tant que support de biodiversité et de services éco systémiques, la protection de la nature implique la préservation et des espèces, mais également celle de leurs habitats naturels. Celle-ci s'appuie sur des lois ainsi que sur des démarches contractuelles et des outils de maîtrise foncière. Parfois, des chartes (projets de territoire dont parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, forêts, charte des espaces naturels sensibles de l'Assemblée des Départements de France, etc.) cadrent ces stratégies et l'utilisation d'une panoplie d'outils contractuels et de gestion. La maîtrise foncière est l'un de ces outils. Il permet de protéger des lieux de biodiversité et des milieux tels que les mares, bocages ou prairies agricoles. Dans certains pays les servitudes environnementales complètent ce type de dispositif.

L'innovation du Centre de formalités des entreprises (CFE)



Espace peu habité

L'allègement des procédures de création des entreprises au Togo se poursuit, la dernière innovation en date est la création d'entreprises en ligne. Cette innovation est

opérationnelle et ce depuis février 2018. Elle s'inscrit dans la logique d'amélioration du climat des affaires au Togo. Cette réforme s'avère être une aubaine pour les entrepreneurs,

pour qui l'adage « Time is money » est une réalité incontournable. Dorénavant, ils pourront donc procéder à la création de leurs entreprises via le site internet du Centre de formalités des entreprises en y déposant les documents électroniques nécessaires. Tout comme pour les procédures physiques, le guichet unique du CFE centralisera toutes les données

et procédera à la délivrance des cartes de création d'entreprises. A en croire les autorités du CFE, les efforts se poursuivront pour rester dans le délai des 24 heures pour l'obtention des cartes. Par conséquent, il convient de retenir qu'il est possible de retirer sa carte dans la journée si la demande est faite en matinée.

Source: autogo.tg

L'analyse et le bien-fondé du nouveau code foncier au Togo



Le titre foncier, un document nécessaire

Le Parlement togolais a adopté en juin 2018, une nouvelle loi portant régime foncier et domanial en République du Togo. Par ce vote, le gouvernement voudrait mettre fin à l'insécurité foncière importante qui secoue le pays depuis plus de quatre décennies, et source de lourds conflits fonciers représentant plus de 70% des dossiers en traitement dans les tribunaux du pays. La nouvelle loi renforce mieux le cadre juridique du foncier avec la création du guichet foncier unique et l'introduction de nouvelles mesures, entre autres, sur la vente ou l'échange de parcelle ou d'immeuble. Sur ce dernier point, les articles 161 et 162 du code, proscrirent la vente, le transfert, l'échange de toute propriété si celle-ci n'a pas été immatriculée au préalable. De plus, la transaction foncière doit obligatoirement être approuvée par un notaire qui s'assure, préalablement, de l'existence réelle de la propriété, de l'authenticité et de la légalité de tous les documents en jeu. Ainsi, et contrairement à la loi antérieure, ces nouvelles

dispositions barrent la voie aux doubles, voire triples ventes. Le guichet foncier unique annoncé permettra de centraliser, de numériser et d'archiver toutes activités et informations relatives au foncier sur le territoire togolais. Si cela est fait dans les règles de l'art, il est possible que les parcelles ne puissent plus se "volatiliser" comme il est souvent constaté dans l'administration publique dépourvue d'archives sur le foncier.

Sur le plan judiciaire, les articles 5, 55, 161, 162 et 163 du code servent de guide au magistrat dans les procès de conflit domanial. Sur un cas de double vente, il est en mesure de situer les responsabilités, en déclarant si l'infraction a été constituée en raison de la mauvaise foi du propriétaire, de la négligence du notaire ou du conservateur, puisque chacun de ces acteurs, l'un après l'autre, a un rôle spécifique à jouer dans les processus de vente et d'immatriculation.

Source: afrikipresse.fr

Les actes et certificats d'urbanisme



Les certificats d'urbanisme sont des actes fournis par l'administration, permettant à l'administré demandeur de se voir informer des contraintes d'urbanisme pesant sur son projet et de stabiliser pour un an et demi ou plus lesdites contraintes. Les certificats d'urbanisme ont une histoire marquée par de nombreuses modifications successives. En effet, il est apparu très tôt que les propriétaires et les constructeurs avaient besoin de disposer d'une information fiable sur les servitudes susceptibles de limiter l'exercice du droit de construire sur un terrain. Cette nécessité a donné lieu, dès la circulaire du 13 décembre 1950, à la pratique des notes de renseignements d'urbanisme. Puis, ces actes sont devenus de plus en plus complexes et divers, avec jusqu'à trois types de certificats dont certains, obligatoires, notamment pour certaines demandes de division de terrain. Ils étaient alors, en réalité, des autorisations préalables et s'éloignaient du caractère informatif que devait revêtir l'acte. Actuellement, il existe deux certificats types : un certificat d'urbanisme dit « d'information », qui renseigne abstraitement sur la situation d'un terrain au regard du droit de l'urbanisme sans se prononcer sur sa constructibilité (le CU A), et un certificat d'urbanisme

dit « opérationnel », qui prend position sur la faisabilité d'une opération déterminée.

Le certificat d'urbanisme informatif indique également les limitations administratives au droit de propriété, autrement dit les servitudes d'utilité publique. Le principe d'indépendance des législations voit ici ses défauts limités par une information relativement complète des administrés sur l'étendue des droits applicables sur leurs fonds. En revanche, le certificat n'a pas à exposer l'existence de servitudes de droit privé qui pourraient grever le fond.

Enfin le certificat d'urbanisme informatif indique la liste des taxes et participations d'urbanisme qui lui sont applicables. Le Conseil d'État a cependant jugé que l'omission d'une taxe légalement applicable dans un certificat d'urbanisme ne faisait pas obstacle à son exigibilité au moment du permis de construire. De plus lorsque le projet est soumis à avis ou accord d'un service de l'État, le certificat d'urbanisme le mentionne également, de même que lorsqu'un sursis à statuer pourrait être opposé (à condition bien entendu que les conditions pour qu'il soit opposé soient d'ores et déjà réunies au moment de la délivrance du certificat).

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /12/ 2019

CENTRE	FACE SGGG	22218330
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70449137
DEO	GRATIAS KOTOKOUKONDJI	22218331
AMESSIAMEBE	BÈ	96329760
ND DE MEDJ	FACE BYBLOS	22352002
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	222042 42
SOURCE DE VIE	PROTESTANT	22224571
CAMPUS	ADEWI	22215632
PROSPERITE	DPJ	23388425
GBEZE	BD JEAN PAUL II	22263261
BAH	HEDZRAWAWÉ	22260320
ST PIERRE	SAGBOVILLE	22261973
PEUPLE	NUKAFU	22268422
UNION	BE KPOTA	22277164
O GRAIN D'OR	ZORROBAR	22700690
ELIBERECA	ADIDOGOMÉ	99911342
LA REFERENCE	MADIBA	22511212
BONTE	WONYOM	93958078
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	70457492
ST JOSEPH	BE KLIKAME	22257465
NATION	OTSI	22259965
ENOULIAGBALEPEDOGAN		22259068
LAUS DEO	LÉO 2000	22251505
ARCENCIEL	AGOÈ	70425000
LA GRÂCESUN	AGIP AGOÈ	22259165
NOTREDAMEDE	LOURDES	22551964
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22256343
ABRAHAM	AGOÈLOGOPÉ	22501000
MAWUNYO	SOGBOSSITO	70423464
TAKOE	ZONGO	22340342
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
VERSEAU	BAGUIDA	22273453
DE L'EDEN	BAGUIDA	70421398

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Blague

Une fille annonce à ses parents : papa, maman je suis enceinte. Sa mère lui dit : fais-moi venir l'idiot qui t'a enceinté. Quand le garçon arrive la mère lui demande : qu'est ce que tu comptes faire ? il répond : si elle accouche une fille je vous paye 10million... (le père ne dit rien), si c'est un garçon, 40million... (le père s'arrange sur la chaise) si c sont des jumeaux 80million... (le père sursaute) et si l'enfant meurt... Le père dit stop !!!
Si l'enfant meurt "Tu l'ENCEINTES ENCORE"

Photo du jour

Dites aux enfants que le père Noël a été arrêté donc pas de cadeau cette année.

Pensée du jour

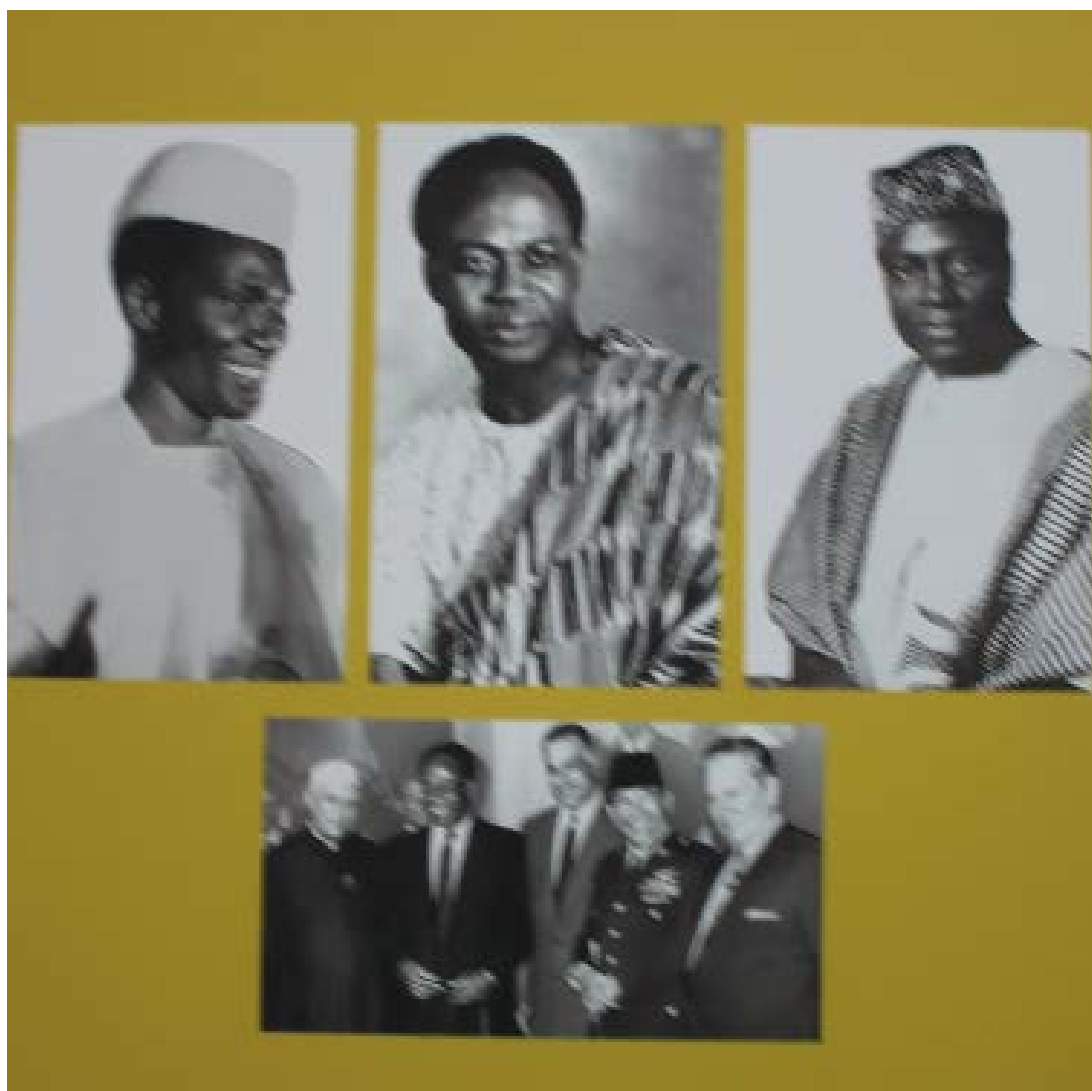
Dans une interview avec un riche, la journaliste lui a demandé :
Monsieur quel est le secret de votre succès ?"
Le riche lui a donné un chèque en lui disant d'écrire le montant qu'elle voulait.
Elle a dit « je ne parle pas de ça, monsieur », puis elle a répété la question d'une autre manière.
Il lui a donné la même réponse en *lui donnant*le*chèque à nouveau.
Elle refusa encore
Alors, le riche déchira le chèque et dit à la journaliste... :
"Le secret **de mon succès est que je ne rate aucune opportunité comme vous l'avez fait maintenant. Vous auriez pu être la journaliste la plus riche du monde..."

#MORALE DU RÉCIT: Les opportunités ne seront pas toujours là, saisissez-les quand elles se présentent à vous.
Seuls les audacieux obtiennent l'or

A Saint-Louis / « Un archipel de musées photo »

Porteur d'histoire et de mémoire transversale et éclectique d'Afrique

Au cœur de l'île historique de Saint-Louis au Sénégal, six Musées d'implantation récente restituent un pan de la mémoire du continent africain à travers une foisonnante et étonnante collection de photographies. « A travers, la restitution des bâtiments, l'ouverture de nouveaux espaces dédiés à la culture, je tente bien modestement de d'apporter ma contribution à la sauvegarde de notre patrimoine. Saint-Louis du Sénégal, ville à la fois chargée d'histoire et détentrice d'un patrimoine culturel et immatériel unique. ville-laboratoire, espace tout entier aux innovations, à la créativité et au métissage, nous invite à repenser le monde », cette petite phrase d'Amadou Diaw qui brille à l'entrée du musée de photographie Kër Messaoud, est elle-même un aveu. Que la ville de Saint-Louis, berceau de l'histoire de la photographie en Afrique choisisse d'abriter cette succession de musées voués essentiellement à la mémoire photographique du continent, ce n'est que mérite !



Plusieurs hommes d'Etats africains des années 60, dont Sékou Touré et Kwame Nkrumah

Kër Messaoud, Kër Thiane, Kër Lahlou, Kër Hamet Gora, Kër Repentigny, et les Comptoirs, ces six lieux, sinon, cet archipel de musées, rassemblés sous le vocable générique de Musée de Photographie de Saint-Louis se retrouvent tous dans les environs du Quai Henri Jay. En regroupant des photos d'artistes de plusieurs coins d'Afrique, entre autres, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, la Mozambique, etc., l'objectif du promoteur - qui n'est autre que Amadou Dia, le richissime fondateur du groupe ISM au Sénégal et fondateur du Forum de 3 Saint-Louis - ne vise que la Promotion de l'art africain en terre africaine.

A Saint-Louis, la photographie africaine

retrouve ses sources. Dépositaire d'une histoire riche et ancienne sur la photographie, ces anciens clichés font comme un coming-back à leurs sources. « Les premiers appareils photo ont fait leur entrée en Afrique, par Saint-Louis qui était un comptoir, un portail en Afrique de l'Ouest. Il paraissait alors important qu'il y ait un musée ici qui célèbre les photographes de Saint-Louis, mais aussi d'ailleurs », éclaire Riaz, notre guide.

Ici, à Kër Messaoud, à travers l'exposition « Réverie d'hier, Songes du présent », l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui, s'offre à voir. C'est unique et saisissant de voir combien à travers l'unique « canon » de la photographie, l'histoire se

décline sous sa forme la plus transversale et plurielle. Les précurseurs et les maîtres de la photographie dès ses premières heures, vers le XIXème siècle, puis à l'âge d'or des studios, passent en revue des scènes de la vie courante, de la vie politique et religieuse du continent. Des moments saisissants de la vie de Patrice Lumumba à celle de Kwame Nkrumah, de celle de Sékou Touré, en passant par celle de Sylvanus Olympio, Thomas Sankara, jusqu'à nous avec des images d'un certain Faure Gnassingbé, ou encore Ali Bongo, le Roi Mohamed VI, Joseph Kabila, etc. Le Musée offre aussi un espace de découverte et un lieu de vie pour un public international, et de tous âges.

Ici, comme dans les autres



A l'entrée de Kër Messaoud, le musée photo

musées de la famille « Musée de la photographie de Saint-Louis », le regard ne se lasse pas. On découvre les artistes les plus connus qui ont ouvert la voie, mais aussi la nouvelle génération de photographes africains, qui savent emprunter cette voie bien tracée, comme Omar Victor Diop.

La photographie, toute une lumière!

Il n'y a plus besoin de revenir sur l'importance et le rôle de la photographie dans l'art africain. « Rêvons à hier, ... sachons aussi déceler dans la composition et la maîtrise de la perspective et de la lumière dévoilée ici, les signes que le photographe à l'origine de ces œuvres était plus qu'un technicien, en ce qu'il est déjà en train de nous raconter une histoire », invite avec force et beauté, cet aphorisme qui signe presque un tableau unique, en noir et blanc, de l'exposition « Réverie d'hier ».

« Je pense que c'est un médium qui est très important parce qu'il est en un sens plus inclusif par rapport aux peintres, aux sculpteurs. Avec la photographie on voit plus de jeunes, plus de femmes, on voit plus de gens qui viennent un peu de contextes différents. On a une

création photographique en Afrique qui est vraiment extraordinaire. Et je pense qu'on va donner l'exemple à beaucoup d'autres », précise le guide.

L' e s t h é t i q u e photographique était sérieusement, et justement, au cœur de la rencontre entre des journalistes culturels francophones ouest-africains à Saint-Louis du 6 au 14 décembre, sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). L'un des encadreurs de cette rencontre, Arnaud Galy, rédacteur en chef de « Agora francophone », photographe passionné et chevronné a traité du reportage photographique. Il y avait de quoi nourrir le regard, mais la réflexion à l'heure où en Afrique, l'inexistence de lieux de travail, d'exposition ou de valorisation des artistes africains est source de questionnements. Du coup, la photographie africaine contemporaine, par exemple, est surtout visible à l'étranger, dans les plus grandes villes occidentales.

Une consécration, certes, mais une consécration qui pourrait sevrer les regards africains assoiffés de « rêveries » pour demain !

Dieudonné Korolakina, de retour de Saint-Louis

9^e journée D1
Fin d’invincibilité d’Unisport

Qui est à même de mettre fin à la série d’invincibilité de l’intraitable leader Unisport ? Gbohloe-Su, troisième, a répondu à cette interrogation le 15 décembre 2019, lors de la 9^e journée du championnat de 1^{ère} division, en venant à bout d’Unisport (1-0). Asko de Kara, Koroki de Tchamba et Sara FC de Bafilo enchaînent une victoire de rang.

Après Maranatha et ASCK, c’est l’invaincu leader Unisport qui courbe l’échine devant de Gbohloe-Su d’Aneho. Unisport glisse mais reste sur ses appuis. Les Condonas de Kara prolongent le cauchemar de Gomido de Kpalimé. En effet, les Show Boys ont été battus par Asko (1-0). Le changement de Staff technique à la tête du club de Kpalimé n’aura visiblement pas arrêté la situation difficile que

traverse ce club depuis un certain temps. Koroki de son côté s’est débarrassé des Anges de Notsè sur la plus petite des marques également. Le club de Tchamba continue de dicter sa loi à domicile. A Bafilo, Sara FC en a fait de même avec l’As Togo port qu’il bat sur un, score de 1 but à zéro. La journée a également connu un match nul (1-1) entre Semassi et Ifodjè. Le carton de la journée est à mettre à l’actif du champion en titre

ASCK qui, en déplacement chez Maranatha, dévaste le club de Kpalimé (0-4).

Statistiques et classement

Le classement au sortir de cette 9^e journée se présente comme suit : 1- Unisport : 18 pts +4 (5 victoires 3 nuls 1 défaite). 2- Asko : 16pts +3 (4 victoires 4 nuls 1 défaites). 3- ASCK : 15 pts +6 (4 victoires 3 nuls 2 défaites). 4- Gbohloe-Su : 15 pts +4 (4 victoires 3 nuls 2 défaites). 5- Sara FC : 15 pts +2 (4 victoires 3 nuls 2 défaites). 6- Koroki : 12pts (3 victoires 3 nuls 3 défaites). 7- OTR : 11 pts -1 match (3 victoires 2 nuls 3 défaites). 8- Ange :

11 pts -2 (4 victoires 2 nuls 3 défaites). 9- Maranatha : 11pts -6 (3 victoires 2 nuls 4 défaites). 10- Dyto : 10 pts (2 victoires 4 nuls 3 défaites). 11- Ifodjè : 9pts (2 victoires 3 nuls 4 défaites). 12- Togoport : 8pts -2 (1 victoire 4 nuls 3 défaites). 13- Semassi : 7 pts -2/-1 match (1 victoire 4 nuls 3 défaites). 14- Gomido: 7 pts -3 (1 victoire 4 nul 4 défaite).

Koudagba Kossi encore en tête des meilleurs buteurs

Koudagba Kossi, meilleur buteur en titre des deux dernières saisons, se positionne en premier dans le classement des buteurs de cette saison avec 4 buts en 6 matchs dont 3 matchs non disputés. C’est donc naturellement que

l’attaquant de l’ASCK a été convoqué pour disputer le Championnat d’Afrique des nations Cameroun 2020. Derrière lui, Nane Richard 3(ASCK), Zourkanéni Tchagandi 3(Sara), Koadjo Akakpo 3(Togoport), Sanvi Apelete 3 (Togoport), De Souza Savant 2 (OTR), Abdoul Bassiki 2 (Ifodjè), Tchacondo A. 2 (Ange), Madougou Bastou 2 (Unisport), Miziyawa Salam 2 (Gomido), Gueli Koffi 2 (Gbohloe-su), Yere Barowheou 2 (Dyto), Degbe Félix 2 (Ange).

Au total 13buts marqués au cours de cette 9^e journée avec une moyenne de 1,85buts /match.

Attipoe Edem Kodjo

Championnat togolais
Entame effective de la D2 togolaise, Entente2 et Foadan se signalent

La saison 2019-2020 du championnat national de deuxième division a ouvert le bal les 14 et 15 décembre 2019. Pour cette première journée de ce championnat zonal, la situation présente comme suit.

Dans la zone sud, le promu JCA et Asfosa se sont neutralisés, le samedi 14 décembre 2019, sur un score neutre. Le dimanche 15, le derby entre Agaza et l’Entente 2 de Lomé a tourné à l’avantage des visiteurs de Kodjoviakopé-Nyékonakpoé, grâce à l’unique but Noukafu Victor. À Tabligbo, les chameaux s’imposent sur la plus petite des marges 1-0, devant la formation d’Espoir de Tsévié. Le promu Koto FC crée la surprise à Moretan en disposant de la formation de Lavié Kotoko FC 1-0.

À Atakpamé, le promu Tambo et l’Etoile Filante de Lomé se séparent dos à dos sur un score nul et vierge.

Dans la zone Nord, deux matchs ont été disputés le samedi 14 décembre. Les académiciens du CDF Haknour tombent à domicile face à Foadan (0-2). Même scénario pour Gbikinti qui s’incline à domicile face au promu Boundja de Kétao. Le dimanche 15 décembre, Doumbé de Mango domine en déplacement le promu US Agbandi 0-1 tandis que Kakadl dispose d’Agouwa



Action de jeu JCA vs Asfosa

1-0. Le 5^e match de la zone Nord devant mettre aux prises l’As Binah et Foukpa a été reporté à une date ultérieure.

Résultats et classements zone sud

JCA 0-0 Asfosa ; Arabia FC 1-0 Espoir ; Koto 1-0 Kotoko ; Agaza 0-1 Entente2 ; Tambo 0-0 Étoile Filante. Au classement : 1-Entente2 03pts+1 ; 2-Arabia FC. 03pts+1 ; 3-Koto FC. 03pts+1 ; 4-Asfosa. 01pt+0

; 5-Etoile F. 01pt+0 ; 6-JCA. 01pt+0 ; 7-Tambo 01pt+0 ; 8-Espoir FC. 00pt-1 ; 9-Kotoko FC. 00pt-1 ; 10-Agaza FC. 00pt-1.

Zone nord, résultats et classements

CDF Haknour 0-2 Foadan ; Gbikinti FC 0-1 Boundja ; US Agbandi 0-1 Doumbe ; Kakadl 1-0 Agouwa ; AS Binah – Foukpa(reporté). Le classement est : 1-Foadan. 03pts+2; 2-Boundja 03pts+1; 3-Doumbe. 03pts+1; 4-Kakadl 03pts+1; 5-Agouwa. 00pt-1; 6-Gbikinti 00pt-1; 7-Agbandji. 00pt-1; 8-Haknour. 00pt-2; 9-AS Binah 00pt (-1 match) et 10- Foukpa. 00pt (-1 match).

Attipoe Edem Kodjo

Equipe locale togolaise
Place aux préparatifs pour le Chan 2020

Les Eperviers locaux ont entamé lundi dernier leur premier regroupement depuis leur qualification pour le CHAN 2020. Au total, 28 joueurs prennent part à cette phase préparatoire de la compétition qui aura lieu en Avril prochain au Cameroun.

Après la qualification historique pour le Chan 2020, place maintenant au début des préparatifs. A quelques mois de la compétition, la sélection locale togolaise conduit par Abalo Dosseh est rentrée dans le vif du sujet en faisant son premier regroupement avant-hier austade municipal de Lomé. Les séances des 17, 18, et 19 décembre se jouent les matins à partir de

9 heures. Pour avoir une équipe bien en forme avant la compétition, la première séance a été consacrée au décrassage. Selon le coach des Eperviers locaux, Abalo Dosseh aucune place n’est gagnée d’avance « Une chose est de qualifier l’équipe pour le CHAN, une autre est de faire partie du groupe qui participera à la compétition. Nous suivons les matchs du championnat

et ce sont les joueurs en forme qui représenteront le pays à la phase finale au Cameroun » a-t-il précisé.

Pour ce premier stage de préparation qui va durer 4 jours, le sélectionneur Abalo Dosseh a convoqué 28 joueurs. Dont les joueurs de l’épopée des éliminatoires comme entre autre Koudagba Kossi, Nane Richard, Tchakéi Marouf. 4 nouveaux joueurs



Séance d’échauffement des Eperviers locaux

font leur entrée dans cette sélection. Il s’agit d’Oloufadé Kabir d’Unisport, Akakpo Kwadjo de l’AS Togo Port, Adjévi Kwadjo d’Ifodjè et Gakpé Alex de Gomido.

La sélection togolaise entame ainsi les choses sérieuses avant le CHAN 2020 prévu au Cameroun du 4 au 25 avril 2020.

Justin Amaah

Droits de l'Homme

Les membres de la CNDH en session de formation

Afin de mieux remplir leur mission, les membres de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) sont en session de formation depuis hier. Cela permettra de renforcer leurs capacités sur le fonctionnement et l'importance des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH).

La formation a pour thème : « Mise en œuvre du mandat de promotion et de protection des droits de l'Homme d'une INDH, conformément aux principes de Paris ». Elle est organisée avec l'appui technique et financier de l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH) et de l'Organisation internationale de la

Francophonie (OIF). Selon Nakpa Polo, présidente de la CNDH, les INDH sont « des acteurs essentiels dans la promotion et la protection des droits de l'Homme et ne cessent d'affirmer leurs rôles tant au niveau national qu'international, tel que recommandé par les principes de Paris ». En outre, ayant intégré le Mécanisme national de prévention de la torture (MNP) dans

ses prérogatives, il est important que les nouveaux membres de la CNDH soient outillés de sorte qu'ils soient à même de relever les nouveaux défis dans le cadre de l'exécution de leur mandat de promotion et de protection des droits de l'Homme, ainsi que celui de prévention de la torture et autres formes de mauvais traitements. Les travaux se poursuivent jusqu'au 19 décembre 2019.



Nakpa Polo, présidente de la CNDH

Sont prévus, des experts nationaux et communications et internationaux. panels animés par des

La rédaction

Perspectives économiques

Le FMI fait le point de sa 6ème et dernière mission de revue au Togo

La sixième et dernière revue du programme du gouvernement togolais appuyé par le Fonds monétaire international (FMI) a été présentée aux médias, hier 17 décembre 2019, par Ivohasina Fizara Razafimahefa du FMI et Sani Yaya, ministre togolais de l'Economie et des Finances. En effet, une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Ivohasina Fizara Razafimahefa, a tenu du 4 au 17 décembre 2019 à Lomé, des discussions avec les autorités gouvernementales togolaises, dans le cadre de la sixième et dernière revue du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC).



Sani Yaya (à gauche) et Fizara Razafimahefa

La mission du FMI a eu des discussions constructives et productives avec les autorités togolaises sur l'examen final du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit. La reprise économique se raffermirait et la croissance devrait s'accélérer de 4,9% en 2018 à 5,3% en 2019 et à 5,5% en 2020. Les autorités togolaises ont réalisé une réduction significative du déficit budgétaire et de la dette publique ainsi que des réformes structurelles importantes. Les réformes dans le secteur financier progressent et les discussions continuent.

« La mission a eu des discussions constructives

et productives avec les autorités togolaises et les a félicitées pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et la poursuite de politiques économiques saines. Au terme des discussions, le conseil d'administration du FMI pourrait examiner les conclusions de la sixième revue du programme soutenu par la FEC. La reprise économique se raffermirait. D'après les estimations, la croissance économique s'est accélérée, passant de 4,9% en 2018 à 5,3% en 2019 et à 5,5% en 2020, essentiellement sous l'effet de la demande intérieure, tandis que certains secteurs d'exportation montrent de légers signes de faiblesse.

Les crédits au secteur privé ont augmenté de 3,6% (en glissement annuel) et l'inflation s'est établie à 0,4% (en glissement annuel) à fin septembre 2019 », a expliqué Ivohasina Fizara Razafimahefa, le chef de mission du FMI.

En effet, l'assainissement budgétaire entamé en 2017 reste soutenu, le déficit budgétaire global étant estimé à 2,2% du PIB à fin septembre 2019. Le recouvrement des recettes a été conforme aux prévisions, le niveau élevé des recettes douanières ayant compensé les faiblesses constatées dans le recouvrement des impôts. Les dépenses globales ont été inférieures aux prévisions. La dette publique totale, qui s'élevait à 81% du PIB à la fin de 2016, est en baisse et devrait tomber à 70% du PIB à la fin de 2019. Il serait essentiel de persévérer dans l'assainissement budgétaire pour réduire davantage les vulnérabilités liées à la dette.

« Les autorités togolaises ont mis en œuvre de réformes structurelles vigoureuses.

Plusieurs mesures liées à l'administration des recettes ont été mises en œuvre, notamment la création et l'harmonisation des numéros d'identification fiscale, l'instauration de télé-procédures dans le but de réduire les coûts de mise en conformité, les retenues à la source et les cautionnements provisoires pour garantir le recouvrement des recettes, les contrôles internes pour lutter contre la corruption et la réduction des exonérations fiscales. Des mesures importantes sont en train d'être prises pour promouvoir le consentement volontaire au paiement de l'impôt », promet M. Fizara Razafimahefa. Par ailleurs, abordant les questions de procédures et d'évaluation, il affirme : « Toutes les procédures de dédouanement seront progressivement automatisées afin de réduire les possibilités de pertes de recettes et améliorer les services rendus aux opérateurs du secteur privé. L'évaluation et la sélection des projets d'investissement public sont devenues plus rigoureuses; tous les nouveaux projets doivent faire l'objet d'une analyse coûts-bénéfices avant de pouvoir être inscrits au programme d'investissement public. Il est prévu de basculer vers un budget programme à partir de 2021. La continuation de la mise en œuvre de ces réformes améliorera l'efficacité des dépenses publiques. »

Les réformes du secteur financier progressent et les discussions continuent. Un avis de pré-qualification a été annoncé en vue de la privatisation des deux banques publiques dans la presse financière internationale. Le processus de préqualification est en cours. Il est essentiel de parachever les réformes de ces deux banques publiques pour préserver la stabilité du secteur financier et réduire au minimum les risques pour le budget de l'État. Les créances en souffrance dans le secteur bancaire restent élevées et la priorité sera accordée au renforcement des cadres juridique et institutionnel pour le recouvrement de ces créances. Aussi, les autorités togolaises ont fait des progrès très louables dans l'amélioration de l'environnement des affaires; le Togo figure parmi les pays les plus réformateurs au monde selon les derniers indicateurs Doing Business. Les autorités sont également engagées dans des réformes institutionnelles pour renforcer la gouvernance.

La mission a eu des entretiens avec le ministre Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances, Kossi Ténou, directeur national de la Bceao, d'autres hauts fonctionnaires ainsi que des représentants du secteur privé et des partenaires au développement.

Attipoe Edem Kodjo

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,
5 kg,
25 kg,
50 kg



05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO IS RIDUTO RICE sous des marques déposées